



Vanessa CAPPELLARO
Impasse de Planchamp
73130 NOTRE DAME DU CRUET

Tel: 06.87.84.17.59
E-mail vanessa@cap-gpmi.com

Date de mise à jour 03/01/2024

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRÉSENTATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux ventes de formations conclues par Madame Vanessa CAPPELLARO, domiciliée au Impasse de Planchamp 73130 Notre Dame du Cruet - Organisme de formation déclaré sous le numéro de déclaration d'activité n° 84730235173 à la Préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes.
Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles Madame Vanessa CAPPELLARO s'engage à vendre une prestation dans le cadre : de la formation professionnelle continue

1. OBJET

Les termes suivants doivent être entendus dans le sens défini ci-dessous :

LE CLIENT : : l'entreprise bénéficiaire de la formation, signataire du devis ou de l'offre émis par l'organisme de formation.

L'ORGANISME DE FORMATION : Madame Vanessa CAPPELLARO (CAP-GPMI) dont le siège est sis impasse de Planchamp – 73130 Notre Dame du Cruet, immatriculée sous le SIREN 889881041.

LES STAGIAIRES : personnel du client participant à la formation

COMMANDE : Document (Proposition commerciale, Devis, Bon de commande, ...) décrivant les prestations de service vendues par l'organisme de formation au Client et régies par les présentes Conditions Générales de Vente (CGV).

CGV : Conditions générales de Ventes. L'ensemble formé par les articles et les annexes de ce document.

Progiciel AGOS-VISION : Progiciel dont l'organisme de formation est l'auteur ainsi que l'ensemble de sa documentation contenant les procédures de mise en œuvre, d'administration et les consignes d'utilisation. Les droits d'utilisation du progiciel par le Client sont décrits à l'Annexe A de ces CGV.

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation et définissent les droits et obligations de chacune des parties dans le cadre de l'ensemble des services de formation proposés par l'organisme de formation..

Elles constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Les présentes CGV sont systématiquement communiquées à tout professionnel sur simple demande permettant ainsi au client d'en prendre connaissance avant toute commande. Elles s'appliquent, de plein droit et de façon exclusive, à toutes les formations proposées par l'organisme de formation. Le seul fait pour le client d'accepter une offre ou un devis de l'organisme de formation, implique qu'il ait pris connaissance des présentes conditions générales et les ait acceptées sans réserve. Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par l'organisme de formation, cette nouvelle version étant applicable à toutes prestations postérieures aux modifications.

L'organisme de formation propose des formations dans le domaine de la maîtrise du progiciel de gestion de production AGOS-VISION à ses clients. Ces formations sont réalisés soit en présentiel, soit à distance. Elle vise à l'utilisation optimale et le développement du progiciel AGOS-VISION.

2. COMMANDES – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les formations proposées entrent dans le champ des dispositions relatives à la « Formation Professionnelle Continue » Partie VI du code du travail.

Sauf stipulation contraire, tout devis ou offre émis par l'organisme de formation reste valable 20 jours à compter de sa date. A la validation de l'offre ou de la commande par le Client, l'organisme de formation fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi. Les parties sont définitivement



Vanessa CAPPELLARO
Impasse de Planchamp
73130 NOTRE DAME DU CRUET

Tel: 06.87.84.17.59
E-mail vanessa@cap-gpmi.com

Date de mise à jour 03/01/2024

engagées au jour de la réception par l'organisme de formation de l'exemplaire de la convention dûment signée par le Client lui revenant. L'organisme de formation se réserve la faculté de refuser ou suspendre toute nouvelle formation à un client qui se serait soustrait à ses obligations lors d'une précédente formation.

3. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE DEROULEMENT DE LA FORMATION

Les formations peuvent s'effectuer soit dans les locaux du client, soit dans ceux de l'organisme de formation. Les lieux, jours et horaires de formation sont précisés sur la convention de formation. Le Client s'engage à informer les stagiaires des conditions de déroulement de la formation (intitulé de formation, lieu, horaires), sauf convention contraire expresse convenue entre le client et l'organisme de formation.

4. PREREQUIS

Madame Vanessa CAPPELLARO spécifie dans ses programmes les connaissances initiales requises (pré-requis) pour suivre chacune de ses formations dans des conditions optimales. Il appartient au client de s'assurer que tout stagiaire inscrit à une formation satisfait bien les pré-requis spécifiés sur le programme de formation correspondant. Madame Vanessa CAPPELLARO ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants.

De manière générale, de bonnes connaissances de l'environnement windows et notions d'outils bureautique (ex : MS Office) sont nécessaires.

5. OBJECTIFS

La formation vise à permettre à l'utilisateur d'accéder rapidement à une réelle autonomie et de maîtriser toutes les fonctionnalités du progiciel AGOS-VISION.

A l'issue de ce parcours de formation, le stagiaire sera en mesure de maîtriser et de gérer les différentes fonctions du progiciel pour lesquelles il a suivi la formation.

Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultats pour Madame Vanessa CAPPELLARO qui s'engage simplement à fournir au client l'ensemble du support documentaire détaillé dans son offre de formation.

6. PUBLIC

Le public est précisé dans chacun des modules. Nos clients sont en charge de garantir l'adéquation entre les prérequis du module de formation et le profil des participants. Un tour de table sera réalisé au démarrage de chaque session pour s'en assurer.

7. DUREE

La durée de la formation est précisée dans la proposition (convention de formation) préalablement établie suivant la demande et les besoins du client.

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept (7) heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent sur une amplitude horaire de 08h30 à 18h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. La pause déjeuner aura lieu de 12h30 à 13h30.

8. MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription à une formation n'est validée qu'à réception, d'une part de l'acompte, s'il y a lieu (*montant indiqué sur la convention de formation ou le bon de commande valant convention de formation*) et, d'autre part, de la convention ou du bon de commande valant convention de formation, signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Le délai d'inscription est, sauf



Vanessa CAPPELLARO
Impasse de Planchamp
73130 NOTRE DAME DU CRUET

Tel: 06.87.84.17.59
E-mail vanessa@cap-gpmi.com

Date de mise à jour 03/01/2024

indication contraire, de un (1) mois. En cas d'absence de l'intervenant, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner la formation et de proposer au Client une date ultérieure de formation.

Une convocation indiquant le lieu exact, jours et les horaires de la formation est adressée au Client. L'organisme de formation ne peut être tenu responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du Stagiaire à la formation.

A noter que les lieux de formation seront fonction choix émit par le client.

Soit la formation est délivrée sur place en présentiel.

Dans ce cas, nos formations se déroulent dans vos locaux, soit à votre poste de travail, soit dans une salle de réunion. En cas de particularités de type handicap, allergie ou autres, il est nécessaire de nous prévenir afin que nous adaptions avec vous nos moyens et nos méthodes.

Soit la formation est délivrée à distance (télé présentiel)

Dans ce cas, nos formations se déroulent à distance. Le jour de la formation, le formateur vous contacte par téléphone et se connecte sur votre PC avec notre outil de prise en main à distance.

En cas de particularités de type handicap, allergie ou autres, il est nécessaire de nous prévenir afin que nous adaptions avec vous nos moyens et nos méthodes.

9. METHODES MOBILISEES

La formation est dispensée sur des ordinateurs en méthode démonstrative et en méthode active expérientielle avec de nombreux exemples et cas concrets. Une participation active des stagiaires est demandée, un tour de table à mi-parcours sera réalisé pour vérifier l'assiduité des participants à la formation

10. MODALITES D'EVALUATION

Madame Vanessa CAPPELLARO évalue les stagiaires sur la base d'exercices pratiques effectués sur chacun des modules de formation. Pour ce faire, elle utilise des QCM qui permettent de contrôler la bonne acquisition des compétences par le stagiaire. L'évaluation a lieu avant la formation (niveau de départ) et à l'issue (niveau des acquis suite à la formation)

11. PRIX ET REGLEMENT

Les formations sont proposées par Madame Vanessa CAPPELLARO.

A partir de 450€ HT

Nos tarifs sont délivrés à la demande et soumis à un devis qui sera établi en fonction de notre analyse de votre besoin, de la configuration de votre entreprise, du nombre de modules et du lieu de la formation.

Les prix figurant sur les devis ou offres sont établis en euros hors taxes, et sont à majorer du taux de TVA en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante.

Ces prix sont fermes et non révisables pendant la période de validité de l'offre.

Tout règlement versé à l'organisme de formation ne saurait être considéré comme des arrhes. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. L'organisme de formation établira et remettra au client une facture au plus tard le dernier jour de la formation dispensée.

Sauf disposition contraire mentionnée sur la convention de formation, le paiement est dû dès réception de la facture par le Client.

Tout règlement de facture au-delà d'un délai de 30 jours à compter de sa date d'échéance donnera lieu à la facturation de pénalités sans qu'une mise en demeure ou un rappel préalable ne soit nécessaire. Les pénalités de retard sont calculées sur le montant TTC du prix figurant sur la facture impayée, au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'application des pénalités, sans que cette clause n'exclue tous éventuels dommages et intérêts complémentaires. En application de l'article D. 441-5 du Code de commerce, le client sera également de plein droit redevable d'une indemnité



Vanessa CAPPELLARO
Impasse de Planchamp
73130 NOTRE DAME DU CRUET

Tel: 06.87.84.17.59
E-mail vanessa@cap-gpmi.com

Date de mise à jour 03/01/2024

forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Tout paiement effectué à l'organisme de formation s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

REGLEMENT PAR UN OPCO

En cas de règlement de la prestation pris en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO) dont il dépend, il appartient au Client :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'acceptation de sa demande;
- de l'indiquer explicitement sur la convention et de joindre à l'organisme de formation une copie de l'accord de prise en charge;
- L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription.
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client.

Si l'organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au premier jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de non règlement par l'OPCO du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

12. ANNULATION / DESISTEMENT DU FAIT DU CLIENT

L'annulation d'une séance de formation par le client est possible, à condition de le notifier par écrit au moins 10 jours calendaires avant le jour du début de la formation. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours calendaires avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai une semaine avant la date de la formation.

13. ANNULATION / DESISTEMENT DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation en cas de nombre d'inscrits insuffisant ou de problème technique.

Le client et les stagiaires inscrits seront prévenus au moins 10 jours calendaires avant le début de la formation (sauf si, pour raison de force majeure de dernière minute, le formateur était empêché d'intervenir, le délai de 10 jours ne pouvant être respecté). Cette annulation ou ce report doit être clairement notifié par écrit au client. Les raisons de cette annulation ou de ce report doivent être précisées au client.

En cas de report de la formation par l'organisme de formation, le Client aura le choix entre maintenir (au même tarif) son inscription pour une date ultérieure ou annuler (avec remboursement intégral du prix payé) son inscription.

En cas d'annulation par l'organisme de formation, le prix payé par le Client est remboursé au client dans son intégralité.

14. CONTACT

Dans le cadre de son offre de formation, Madame Vanessa CAPPELLARO permet à ses clients de contacter l'organisme de formation Madame Vanessa CAPPELLARO via l'adresse mail suivante : vanessa@cap-gpmi.com. Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires : 06.87.84.17.59

Adresse postale, informations légales : Madame Vanessa CAPPELLARO - 119 impasse de Planchamp - 73130 Notre Dame du Cruet



Vanessa CAPPELLARO
Impasse de Planchamp
73130 NOTRE DAME DU CRUET

Tel: 06.87.84.17.59
E-mail vanessa@cap-gpmi.com

Date de mise à jour 03/01/2024

15. ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations peuvent être accessibles et adaptées à certaines personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est là pour analyser la demande et la capacité du projet, informer, le cas échéant, et orienter les personnes en situation de handicap vers les partenaires et les structures appropriées.

contact: referent-handicap@cap-gpmi.com

Si vous pensez être en situation de handicap, merci de contacter dès que possible notre référent handicap à referent-handicap@cap-gpmi.com pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.

Madame Vanessa CAPPELLARO, en collaboration avec son client, s'engage à adapter les conditions d'accueil et d'accès des stagiaires en situation d'handicap.

16. CONFIDENTIALITE – PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'organisme de formation s'engage à maintenir la confidentialité sur l'ensemble des informations sur le client recueillies au cours des négociations et prestations de formation, ainsi qu'à ne divulguer sous aucun prétexte les documents confiés et ce, sans limitation de durée.

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'organisme de formation. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait des logiciels ou support de stage.

17. ASSURANCE

L'organisme de formation déclare être assurée, pour toute intervention sur le territoire français métropolitain, en responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie INTER MUTUELLES ENTREPRISE N°971 0001 98726 W, pour tous les dommages causés au client et/ou à tous tiers. Sont exclus les risques qui relèvent d'actions engageant la responsabilité du client. L'organisme de formation s'engage à maintenir ces garanties pendant toute la durée de ses prestations et à produire, à tout moment, une attestation les justifiant sur simple demande du client.

18. STIPULATIONS FINALES

L'organisme de formation archivera les bons de commandes, conventions de formation et factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1379 du Code civil. Les registres informatisés de l'organisme de formation seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, conventions, paiements et transactions intervenus entre les parties, sauf preuve contraire.

Si l'une des clauses ou dispositions des présentes conditions générales venait à être annulée ou réputée non écrite par une décision de justice définitive, cela n'affectera en rien les autres clauses et dispositions des présentes, qui continueront à s'appliquer. Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ladite clause.



Vanessa CAPPELLARO
Impasse de Planchamp
73130 NOTRE DAME DU CRUET

Tel: 06.87.84.17.59
E-mail vanessa@cap-gpmi.com

Date de mise à jour 03/01/2024

19. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. Les présentes conditions générales ainsi que tous documents contractuels sont rédigées en français, seule langue opposable à l'organisme de formation. En cas de litige sur la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes et de la convention de formation conclue entre les parties, les parties chercheront, préalablement à toute procédure contentieuse, une solution amiable aux différends qui pourraient survenir. A défaut de solution amiable, ce litige sera soumis au Tribunal de commerce de CHAMBERY, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

20. REGLEMENT GENERAL PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La Loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, renforcée par le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel publié au journal officiel de l'Union européenne le 4 mai 2016, impose une obligation de transparence en matière de collecte des données à caractère personnel. Aussi l'organisme de formation a désigné un Délégué à la Protection des données, mis en place un Registre des Traitements des Données à caractère personnel et vérifie régulièrement les dispositifs de sécurité informatique.

Le responsable des traitements des données personnelles au sein de l'organisme de formation est Madame Vanessa CAPPELLARO, domiciliée au siège social de l'organisme de formation, joignable par écrit à cette adresse : impasse de Planchamp – 73130 Notre Dame du Cruet, par téléphone au 06.87.84.17.59 ou par mail à l'adresse : vanessa@cap-gpmi.com.

Les données personnelles que le client est susceptible de communiquer à l'organisme de formation seront uniquement utilisées dans les buts suivants : contacter le client, le traitement de sa commande, la diffusion d'informations commerciales concernant l'organisme de formation, la gestion de la relation client ou la prospection commerciale. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'organisme de formation et ne sont communiquées à aucun tiers. En aucun cas, les données à caractère personnel du client ne feront l'objet d'un transfert vers un pays tiers. La durée de conservation des données personnelles est fixée à 5 années, à compter de la fin de la relation commerciale. Le consentement du client est la base du traitement.

Le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de ses données personnelles, qui s'exerce auprès du responsable du traitement ci-dessus mentionné. Il bénéficie également du droit de demander une limitation du traitement de ses données personnelles ou de s'opposer au traitement de ses données personnelles et du droit à la portabilité de ses données. Toute demande à ce titre doit être faite par écrit auprès du responsable de traitement de l'organisme de formation. Le client a, en outre, la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL s'il estime que la protection de ses données personnelles n'a pas été assurée par le responsable du traitement de l'organisme de formation. Le client est invité à consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur ses droits.